N° 187 - 13 mars 1981

DLP 19-3-81671914

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL: 70 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

ERRATUM dans le précédent bulletin (page 2) le titre de rubrique "Arbres fruitiers" a été inséré à la place du titre "vigne". Vous voudrez bien nous excuser de cette erreur.

VIGNE

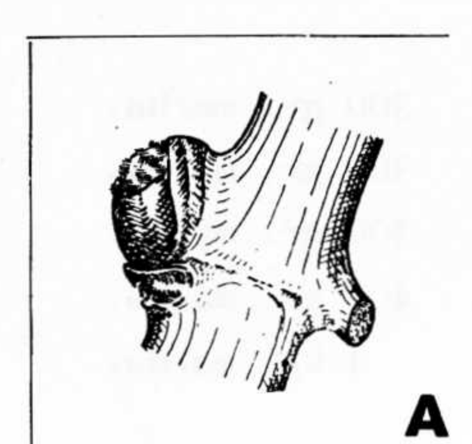
L'ACARIOSE DE LA VIGNE :

Le responsable de cette affection est un acarien invisible à l'oeil nu (2/10 de millimètre de long).

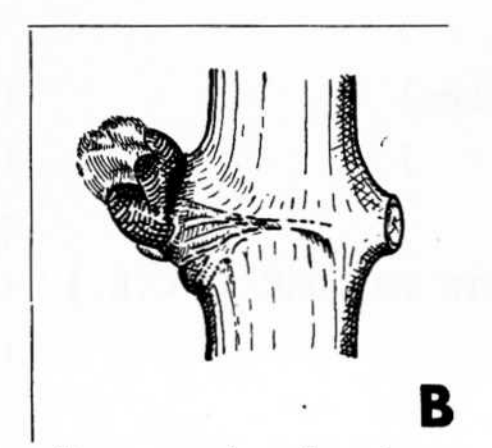
Pendant la période du débourrement, la vigne est sensible aux attaques de ce parasite, surtout lorsque le printemps froid provoque un ralentissement végétal.

Symptômes : Après le départ de la végétation on aperçoit sur la jeune tige et les nervures principales des tâches noirâtes un peu allongées. D'autre part les entre-noeuds restent très courts, les feuilles d'une teinte anormale.

Traitement : Nous le recommandons entre des stades A et B, de préférence à la fin du stade A en pulvérisant avec une forte pression et en lessivant les ceps. Nous conseillons d'employer une huile jaune à la dose de 1 kg 350 d'huile et de 0, kg 300 de D.N.O.C. par hl d'eau (ELGETIVER ACTIVE-SEPPIC VIGNE-VERALINE 3 fluide- TRAITEMENT d'HIVER UMUPRO). A la dose de 60 gr M.A/hl l'ENDOSULFAN forme huileuse peut être employé au gonflement des bourgeons les plus avancés.



Bourgeon d'hiver



Bourgeon dans le coton

Le cépage GAMAY marquant une certaine sensibilité aux huiles jaunes nécessite de la prudence dans les doses d'emploi. Ce traitement permet aussi de combattre l'Erinose.

LES CHENILLES BOURRUES :

(larves principalement de l'Ecaille Martre), ravageur limité au Sud de la Circonscription - leur destruction peut être assurée par des pulvérisations d'Endosulfan à 50 gr/hl de matière active ou de Trichlorfon à 100 gr/hl de m. a.

LES COCHENILLES :

Seul un traitement d'hiver permettra de bons résultats.

De préférence utiliser les huiles jaunes à base d'huile d'anthracène (conseillées aussi contre l'ACARIOSE) et les huiles jaunes de pétrole (DYTROL 50 - DINITROL 3 - SEPPIC VIGNE).

On notera aussi l'efficacité de l'ARSENITE de SOUDE employé contre l'ESCA et l'EXCORIOSE, ainsi que celles des Colorants nitrés à 600 gr de M.A. à l'HL (BONITROL CREME - JACKYLS - TRIFRINA - SANDOLINE A FUIDE-NITROCIDE 50).

ARBRES FRUITIERS

MONILIA SUR ABRICOTIER ET PECHER :

Les conditions climatiques restent favorables aux contaminations. En conséquence la protection devra être maintenue jusqu'au début de la floraison.

TAVELURE DU POIRIER :

Bien que, dans les régions les plus précoces, la végétation s'achemine très rapidement vers le stade C_3 favorable aux premières contaminations, le retard de maturité des germes de la maladie permet de différer le permier traitement au delà de ce stade.

PSYLLE DU POIRIER :

Avec le réchauffement important que nous venons de subir, le traitement aux colorants nitrés doit être maintenant partout effectué d'autant plus que, dans les régions les plus précoces, l'évolution rapide de la végétation ne permet plus l'application de ces produits.

GRANDES CULTURES

CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA :

Des sorties massives ont eu lieu lundi 9 et mardi 10 mars. Ce vol groupé résulte du retard de la saison et implique un traitement immédiat malgré le stade peu avancé du colza ; néanmoins il est indispensable de traiter par beau temps pour atteindre tous les individus en activité.

Appliquer l'un des produits suivants :

Parathion	(nombreuses spécialités)	:	300 gr. ma/ha.
Lindane	(" " ")	:	300 gr. ma/ha.
Méthidathion	(ULTRACIDE)	:	300 gr. ma/ha.
Endosulfan	(INSECTOFENE-AGROPHYTE THIODAN 35 C.E.)	:	400 gr. ma/ha.
Toxaphène	(PHENORYL)	:	4 kg. ma/ha.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription : "Rhône-Alpes"
Imprimerie de la Station Rhône-Alpes : Le Directeur-Gérant : J. THIAULT